

➤ Vous ferez de ces documents une étude critique attentive aux enjeux politiques des conflits mémoriels.

❶ La une de *L'Humanité* du 20 avril 1962.



❷ Extrait du livre d'Hélie de Saint-Marc, *Mémoires, Les Champs de braise*, Paris, Perrin, 2002 (1^{re} édition 1995), p. 288-290.

Pour le plus grand malheur de ce peuple, la blessure ouverte en 1962 ne s'est pas refermée. J'y vois même les racines de la guerre civile qui détruit sous nos yeux l'espoir des femmes et des jeunes algériens, à coups de bombes et de couteaux, comme au temps de la guerre d'Algérie. Il y a des familles où les secrets des aïeux empêchent les enfants de vivre. Il y a des peuples où le mensonge d'une génération entraîne le malheur des suivantes.

Au-delà des accords eux-mêmes¹, périmés dès l'instant de leur signature, l'attitude de la France vis-à-vis de ceux qui avaient cru en elle fut effroyable. Lors de son discours sur l'autodétermination en septembre 1959, le général de Gaulle avait lui-même évoqué l'hypothèse d'un départ radical de la France. Parlant alors de « sécession », il avait précisé : « il va de soi que, dans cette hypothèse, ceux des Algériens de toutes origines qui voudraient rester français le resteraient de toute façon et que la France réaliserait, si cela était nécessaire, leur regroupement et leur établissement. » Cette parole-là, la plus essentielle de toutes, fut malheureusement bafouée au-delà de nos craintes.

Des compagnons effondrés nous écrivaient en masse pour nous raconter des dizaines de scènes atroces. A Philippeville², des cadres avaient amené avec eux des frères d'armes musulmans pour leur permettre d'échapper à la mort. Le commandement français leur intima l'ordre de faire redescendre à terre ces hommes en danger. Ils furent massacrés sous les yeux de ceux qui avaient voulu les sauver. Combien de récits interchangeable ai-je lus depuis 1962, réunis par la même lâcheté et la même honte ? Durant des mois, la France, terre d'asile, a refusé d'accueillir des hommes traqués, menacés pour l'avoir servie. Contrairement à l'Indochine, nous n'avions même pas l'excuse de la défaite. En Algérie, notre pays avait militairement gagné. Cela suffisait, je crois, pour qu'il ose protéger ses enfants.

Le drame de 1962 ne concernait pas seulement les harkis, mais tous ceux qui, de près ou de loin, avaient fait confiance à l'autorité française, acceptant une responsabilité ou un service. Ils furent plus de cent mille. On n'a pas osé les compter. Raymond Aron³, dans ses *Mémoires*, a pu écrire : « Les harkis, pour la plupart, furent livrés à la vengeance des vainqueurs, sur l'ordre peut-être du général de Gaulle lui-même, lui qui, par le verbe, transfigura la défaite et camoufla les horreurs. » Sa fille, la sociologue Dominique Schnapper, a écrit en préface d'un beau livre⁴ ces lignes que je fais miennes : « L'épisode des harkis constitue l'une des pages les plus honteuses de l'Histoire de France, comme l'ont été l'instauration du statut des juifs le 4 octobre 1940 ou la rafle du Vel' d'Hiv' le 16 juillet 1942 ».

1. Les accords d'Évian du 18 mars 1962.

2. Aujourd'hui Skikda.

3. Raymond Aron, sociologue français et éditorialiste au *Figaro*, partisan de l'indépendance algérienne qu'il avait défendue dès 1957 dans un essai intitulé *La tragédie algérienne*. Ses *Mémoires* furent publiés en 1983, juste avant sa mort. Le principal argument d'Aron pour l'indépendance était que la force du nationalisme algérien et de la dynamique historique de décolonisation étant irrésistibles, cette guerre était donc sans issue. Il fallait y mettre un terme.

4. Mohand Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*, Paris, Fayard, 1993.